

Parce que, rappelez-vous ce qu'était le principe de M. Bennett. Ce n'était pas un principe de préférence comme se l'imaginent bon nombre de gens naïfs. Il n'était pas même question d'étendre cette préférence à tous les droits douaniers qui existaient, ou pourrait être créés. Il s'agissait de frapper de nouveaux droits sur les produits alimentaires importés en ce pays, et en ce pays seulement, ou d'obliger ce pays à frapper d'impôts substantiels les vivres, et particulièrement le blé, afin d'accorder une préférence généreuse aux dominions sur toutes ces choses. Tout cela est compris dans le principe de M. Bennett, et se trouve dans son discours qui a été rapporté mot à mot.

Après avoir entendu une déclaration semblable, y a-t-il lieu de s'étonner qu'une telle proposition ait été qualifiée de "blague". Comment le peuple britannique pouvait-il la considérer autrement? On leur demandait de taxer les aliments et les matières premières qui entraient dans leur pays, et en retour il ne devait y avoir aucun abaissement au Canada des droits plus élevés imposés sur leurs produits au cours de la dernière session; mais on devait frapper de droits encore plus élevés les denrées semblables de provenance étrangère entrant en ce pays. C'est la proposition que l'on a faite, et encore une fois je pose la question: comment le premier ministre du Canada pouvait-il espérer écouler le blé canadien sur le marché anglais en faisant une telle proposition? Cette question nous revient constamment à l'esprit. Il faut nécessairement conclure qu'il devait avoir autre chose en vue, et de nouveau je reviens à cette idée. Son but en ce qui concerne le Canada devait être de faire de ce pays, comme il l'a déclaré maintes et maintes fois, un tout économique, capable de se suffire par lui-même; un pays qui produirait tout sur son territoire, qui fabriquerait tout ce dont il a besoin et n'importerait rien du reste de l'univers; tout se ferait au pays. Il croit qu'il serait sage de suivre une telle politique, et étendant cette idée au domaine de l'empire, il parle d'un tout économique impérial au sein duquel,—après que chaque partie serait devenue capable de subvenir à ses propres besoins,—l'empire s'isolerait du reste de l'univers. Avec de telles idées on peut concevoir qu'une proposition de cette nature soit soumise bien que certaine d'être rejetée, mais il est impossible de comprendre comment on arrivera à écouler notre blé sur le marché anglais par ce moyen.

L'hon. M. CAHAN: Mon très honorable ami me permettra-t-il de lui poser une question?

Le très hon. MACKENZIE KING: Certainement.

[Le très hon. Mackenzie King.]

L'hon. M. CAHAN: Mon très honorable ami voudra-t-il nous dire comment on pourra faire bénéficier le blé canadien d'une préférence sur le marché anglais sans frapper de droits les blés étrangers exportés sur ce marché?

Le très hon. MACKENZIE KING: Je ne me crois pas obligé d'envisager la question exactement sous le jour où s'est placé mon très honorable ami, mais je lui ferai remarquer que lui et ceux qui pensent comme lui ne peuvent concevoir qu'un genre de préférence, la préférence douanière. Ils ne peuvent pas comprendre qu'une chose comme la préférence volontaire puisse exister.

Des MEMBRES: Très bien, très bien!

Le très hon. MACKENZIE KING: Les honorables députés peuvent rire, mais ils ne peuvent comprendre une telle chose que le bon vouloir ou reconnaître le fait que nous sommes une partie du Commonwealth britannique. Je le répète, ils ne peuvent pas comprendre comment peut exister une telle chose que la préférence volontaire.

L'hon. M. CAHAN: Qu'entendez-vous par "volontaire"?

Le très hon. MACKENZIE KING: Je ne suis pas surpris que mon honorable ami me demande ce que cela veut dire. Cela signifie exactement ce qui est exprimé, c'est-à-dire une chose accomplie, volontairement, quel que soit le motif, non pas à la suite d'un marchandage, mais comme conséquence peut-être d'offres ou de propositions de l'adoption d'une attitude que l'on juge justifiée ou que, même, l'on espère et croit devoir rapporter autre chose en échange.

L'hon. M. CAHAN: Est-ce une préférence volontaire qui est accordée au blé russe sur le marché britannique?

Le très hon. MACKENZIE KING: La préférence volontaire à laquelle j'ai fait allusion est de la nature de celle qui a été soumise par M. Fielding en ce Parlement en 1897, préférence qui a été offerte à maintes reprises dans les tarifs Laurier et Fielding, maintenue par sir Robert Borden et son gouvernement, et appuyée par tous les ministères depuis trente ans.

L'hon. M. CAHAN: Mais n'est-ce pas à cette prétendue préférence volontaire dont parle l'honorable député, qu'il n'a pas été accordé d'équivalent depuis trente ans?

Le très hon. MACKENZIE KING: C'est là où je diffère entièrement d'opinion. Mon honorable ami connaît les statistiques du commerce entre le Canada et l'Angleterre. Il n'ignore pas que ce dernier pays a été notre